



Avis d'Appel d'offres (AAO)

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

AAO N°006/ARCEP/PRMP/SPRMP/2015

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés.
2. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN) a inscrit dans son Budget Exercice 2015 des ressources et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition d'équipements légers de contrôle du spectre.
3. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements légers de contrôle du spectre ;
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics et des délégations de service public en vigueur en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 68 dudit Code.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN), au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ARCEP-BENIN sis à MAERSK LINE Immeuble KOUGBLENOU, 1er étage. 01 BP 2034 Cotonou, Tél : +229 21 31 01 65, Cotonou – BENIN et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse sus-mentionnée tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures les matins et de 15 heures à 18 heures les soirs.
6. La participation à cet appel d'offres tel que défini dans le code des marchés publics et des délégations de service public en vigueur en République du Bénin est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les articles 68 et 149 de la loi 2009-02 du 07 août portant code des marchés publics et des délégations de services publics en République du Bénin.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : MAERSK LINE Immeuble KOUGBLENOU, 1er étage. 01 BP 2034 Cotonou, Tél : +229 21 31 01 65, Cotonou – BENIN à compter du **28 Janvier 2015** contre un paiement non remboursable de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA**. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés au vu de la quittance de paiement.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après MAERSK LINE Immeuble KOUGBLENOU, 1er étage. 01 BP 2034 Cotonou, Tél : +229 21 31 01 65, Cotonou – BENIN au plus tard le **18 mars 2015 à 10 heures précises**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires présents et d'un observateur indépendant à l'adresse sus mentionnée le même jour en séance publique dans la salle de conférence de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste à 10 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **de trois millions (3 000 000) FCFA** conformément aux dispositions de l'article 74 du Code des marchés publics et de délégation de service public en vigueur en république du Bénin. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le

La Personne Responsable
des Marchés Publics,

Marcellin ILOUGBADE